

SAMEDI À 11 h

RADIO BINGO

EN LIGNE
SUR CINNFM.COM

JOUÉZ POUR
AVOIR LA CHANCE DE GAGNER
1800 \$!!




PAGE 3



**MISE À JOUR CONCERNANT
LA BIBLIOTHÈQUE**

PAGE 11



**CHANTAL PELLETIER
SON RÔLE IMPORTANT
POUR L'UNIVERSITÉ
DE HEARST**

PAGE 2



**LE KAP KRAZE
ATTIRE DES MILLIERS
DES PERSONNES**

PAGE 6



**DES DRONES DANS NOS
FORÊTS POUR LUTTER
CONTRE LES INCENDIES**

Ford LECOURSMOTORSALES

Les **Prix employés** *Ford* sont de retour!



+ VOUS AVEZ 1.99 % D'INTÉRÊT
jusqu'à 72 mois sur certains modèles

2024

F-150

UN DUR
Ford
DE DUR

Hearst 705 362-4011
Kapuskasing 705 335-8553

www.lecoursmotorsales.ca

Le Kap Kraze fait vibrer la Municipalité

Par Renée-Pier Fontaine

L'évènement annuel de deux jours Kap Kraze, organisé par le développement économique de la Ville de Kapuskasing, a attiré des milliers de personnes les 26 et 27 juillet derniers. Le tout se déroulait au bout du stationnement de l'aréna pour les activités extérieures, et le samedi en soirée dans l'aréna.

Le vendredi soir, une soirée Tailgate Party a été introduite. Les gens pouvaient rencontrer les chauffeurs du derby, voir les véhicules et, en soirée, Éric Girard donnait une prestation musicale. « Il était installé dans une boîte de pickup qui servait de stage, donc un des trucks du derby qui était peinturé et tout faisait son stage. Il a joué pendant deux heures et à la fin il y avait des feux d'artifice. C'était spectaculaire! C'était une compagnie de Capréol et ils sont vraiment bons! On a eu beaucoup de commentaires sur les feux d'artifice aussi », explique Kelly Kraby, membre du comité organisateur.

Pour la journée du smash derby, plus de 2800 personnes ont bravé la chaleur pour assister au spectacle. « Nous avons rajouté des places pour les spectateurs cette année et ça fait toute une différence. »

En matinée, le tournoi de washer se poursuivait et dès 13 h les activités s'enchaînaient dans l'espace au centre de la foule. Une course à pied de personnes portant un costume gonflable a commencé le



Photos : Renée-Pier Fontaine et Justin Guindon

tout, suivie du derby pour enfants. Les petits ont donné tout un spectacle au volant de leurs véhicules à batterie.

Ensuite, ce fut la catégorie des femmes qui a été, selon les rétroactions du public, le fait saillant de la compétition. « C'était la première catégorie de la journée et c'était dur à battre! C'était vraiment divertissant et les gens ont adoré. Les femmes ont toutes aimé leur expérience aussi et elles veulent presque toutes revenir l'an prochain », raconte Mme Kraby.

Ce sont 47 participants qui s'étaient inscrits pour le derby, dont plusieurs qui participaient à deux catégories sur les six. Un total de 1000 \$ était à gagner par catégorie, donc la première place remportait 700 \$, la deuxième 200 \$ et la troisième 100 \$. « Nous avons remis 6000 \$ en argent

comptant aux gagnants et ils ont aussi reçu un trophée de Edge Motor Sport. Un de nos bénévoles, Wesley Lanthier, est étudiant à Cité des Jeunes et c'est la deuxième année qu'il nous a fabriqué des trophées avec des outils dans son cours de soudure. C'était spécial parce que Wesley a ça à cœur et il est l'un des plus gros fans de l'évènement, il a donc fait ça avec son cœur. »

Samedi, une soirée musicale country se déroulait à l'aréna avec The Prairie States et Aaron Goodvin. Au total, 1264 spectateurs étaient présents. Après les

spectacles, c'est le DJ de musique country le plus connu au Canada qui s'est emparé de la scène, DJ Johnny Rivex, pour clore le Kap Kraze.

Selon Kelly, le style musical a grandement aidé au succès de l'évènement. « J'en ai organisé des festivals avec de la musique rock ou de cover band rock et ça ne sort pas le monde comme le country! C'est une formule gagnante pour nous, nous allons donc rester avec ça autant que nous pouvons. Nous pensons déjà à des changements que nous aimerions faire l'an prochain, des ajouts et des modifications, mais nous allons rester dans le même thème de Tailgate Party, country, derby. »

L'évènement est en partie financé par la MAT taxe, les commanditaires et la vente des billets. Cette année, les organisateurs étaient ravis de voir que les gens ont acheté leurs billets d'avance, ils ont aussi fait affaire avec un nouveau promoteur, Edge Motor Sports, et comptent retourner avec lui lors des prochaines éditions.

Le Kap Kraze sera donc de retour l'année prochaine.



Photo : JBV production12



Mise à jour au sujet de la bibliothèque publique

Par Renée-Pier Fontaine IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Lors de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Hearst, les élus ont voté en faveur d'autoriser et de diriger le personnel municipal à entamer des négociations avec les propriétaires du 801 rue George pour l'achat du bâtiment. Il s'agirait d'un investissement viable à long terme et une fois que les frais et implications financières de cet achat seront connus, le personnel les présentera au conseil à une prochaine réunion.

Dans la présentation du budget de cette année, le personnel municipal avait proposé plusieurs stratégies pour aider à réduire les dépenses opérationnelles à long terme. L'une de ces stratégies avait fait réagir après la réunion du conseil municipal du 30 avril dernier : relocaliser la bibliothèque publique dans les locaux du Centre touristique Gilles-Gagnon/Centre Inovo.

Plusieurs personnes se sont plaintes par écrit disant que l'emplacement actuel était idéal pour la communauté. D'autres ont déploré le fait que l'espace au centre touristique serait beaucoup trop restreint pour accueillir une bibliothèque de la taille de celle sur la rue George.

La lettre la plus percutante a été celle de la présidente du Hearst BIA Centre-Ville, Gabrielle Lecours. « Elle disait que si nous enlevons la bibliothèque du centre-ville nous enlevons un gros morceau du BIA de la ville. Elle trouvait que ça s'opposait un peu au BIA, puisque celui-ci appartient à la Ville, donc ça nous met à dos avec une de nos entités », explique Éric Picard, administrateur en chef de la Ville de Hearst.

Le personnel municipal s'est penché sur la question et a ressorti cinq options possibles pour présenter à la réunion extraordinaire du 1^{er} août dernier. Premièrement, le statu quo ne s'aligne pas sur l'objectif stratégique d'abaisser les coûts à long terme. En effet, les frais de location du local au 801 rue George pour l'année 2024 sont de 64 649,04 \$ et augmentent en suivant les mesures d'inflation.

Deuxièmement, le déménagement de la bibliothèque au Centre touristique Gilles-Gagnon coûterait en partant une somme estimée de 112 000 \$. Cela comprend tous les changements qui devront être apportés pour réaliser le projet



Photo d'archives

ainsi que les coûts en nature engendrés par l'utilisation des employés et camions de la Ville. Le déménagement prendrait deux à quatre semaines. « Avec les économies reliées à ce déplacement, ça nous prendrait environ 1,6 an pour se repayer. La somme inclut seulement les exigences que nous jugeons nécessaires sur la liste qui nous a été remise par le comité de la bibliothèque. »

Trouver un autre emplacement signifiait d'essayer de dénicher une place qui coûterait moins cher, car en frais d'édifices municipaux il n'y avait que le Centre Gilles-Gagnon qui pouvait accommoder la bibliothèque. « Changer de location pour aller louer au privé reviendrait aux mêmes coûts de départ que d'aller au Centre Gilles-Gagnon. Il faudrait aussi transformer une nouvelle salle en bibliothèque, etc., mais on se trouverait dans la même situation où l'on payerait pour un loyer mensuellement. »

La quatrième option serait d'acheter l'immeuble abritant la bibliothèque actuelle et c'est la recommandation que le personnel municipal a faite aux élus. « Quand on a regardé cette option-là, j'ai demandé au directeur de la planification/chef des bâtiments ainsi qu'au superviseur des parcs et loisirs d'aller voir. Les informations qu'ils ont ressorties sont confidentielles, mais essentiellement l'édifice est en bonne condition avec un peu d'ouvrage, mais ce serait juste pour les choses qui vont briser d'ici cinq ans puisque la construction du bâtiment date de longtemps », indique M. Picard.

Selon lui, cette option est intéressante puisqu'une fois que

l'édifice sera payé, il va commencer à gérer du revenu au lieu d'en coûter avec la location des locaux adjacents à la bibliothèque. « Ça dépend du prix d'achat, mais selon nos estimations et calculs, ça nous prendrait environ de 10 à 12 ans pour revenir dans notre argent et ça inclut les achats que nous devons faire pour les réparations. Cette estimation est avec la location des locaux, mais il y a

aussi des salles vides que nous pourrions louer ou aménager en bureaux municipaux, par exemple. » La dernière option serait de recommencer à neuf, sur le terrain de l'hôtel de ville à côté du pavillon Hearst. « C'est certain que cette option nous permettrait de construire exactement ce que nous voulons, mais les frais sont exorbitants. J'ai obtenu un prix vite fait de 1,5 million pour un édifice de 4000 pi² de base n'incluant pas les toilettes, des divisions, donc vraiment une coquille et les portes, c'est tout. Cette décision nous amenait à plus de 30 ans avant qu'on revienne dans notre argent. »

Le maire tenait à souligner que l'achat d'un vieux bâtiment peut parfois être risqué, il serait donc primordial que les inspections soient très approfondies avant de prendre une telle décision. Tous les aspects devront être étudiés afin de dire qu'il s'agit de la meilleure option à long terme

La publicité,
pour vous,
C'EST UN PEU FLOU ?



On peut
vous aider à y
**VOIR PLUS
CLAIR !**



705 372-1011



ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Manon Longval, ventes
vente@hearstmedias.ca

Lignes agates marketing, ventes nationales
anne@lignesagates.com 1 866 411-7487

Renée-Pier Fontaine, journaliste
rpfontaine@hearstmedias.ca

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, graphiste
pub@hearstmedias.ca

Karine Vallée, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay, webmestre
web@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseure bénévole

Claudine Locqueville, chroniqueuse

Serge Morissette, chroniqueur

Marc Bédard, chroniqueur

Ndery Dione, chroniqueur

Site Web : lejournallenord.com

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épINETTE noire. Les Médias de l'épINETTE noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio C'INN 91.1 et leurs plateformes Web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président

Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Vicky Baillargeon, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.

nouvelle
orthographe

Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.

Il est passé aux mains des Médias de

l'épINETTE noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Canada

Comment intégrer l'intelligence artificielle à l'université

Intégrer l'IA à l'université est une responsabilité partagée

Les intelligences artificielles génératives, comme ChatGPT, peuvent susciter des préoccupations dans les universités. La plupart des chercheurs et des professeurs semblent pourtant s'entendre sur le besoin de les intégrer et de former le corps professoral et les étudiants à leur utilisation éthique et responsable.

L'intelligence artificielle générative est «une nouvelle réalité qui va s'accroître dans les années à venir», prévient la professeure associée au département de médecine sociale et préventive à l'École de santé publique de l'Université de Montréal, Emmanuelle Marceau. Il faut donc s'adapter à sa présence.

Dans ce contexte, les professeurs doivent apprendre aux membres de la communauté étudiante à voir «l'intelligence comme un produit humain, voir ses forces, ses faiblesses, ses potentiels et ses risques», explique la professeure auxiliaire en français langue seconde et en intégration des technologies en contexte universitaire à la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, Banafsheh Karamifar.

Transparence et éthique

Selon Marc Lanovaz, professeur à l'école de psychologie et d'éducation de l'Université de Montréal, la transparence reste la clé pour intégrer cette technologie.

Pour celles et ceux qui redoutent la multiplication des cas de plagiat, il précise que les étudiants peuvent déjà tricher sans avoir recours à l'intelligence artificielle.

De plus, il rappelle qu'il y a peu de personnes qui produisent un travail plagié et qu'il faut aussi faire confiance à la grande majorité qui souhaite étudier et développer ses compétences.

Si les professeurs autorisent les étudiants à manipuler l'intelligence artificielle, ils ont la responsabilité «d'accompagner les étudiants et de les former à son usage responsable, parce qu'un étudiant ou une étudiante ne sait pas comment l'utiliser», précise Banafsheh Karamifar. Pour pouvoir transmettre un usage éthique de l'intelligence artificielle, il faut «l'intégrer dans la pratique pédagogique».

Les étudiants doivent donc s'informer, se familiariser et développer leurs connaissances pour une utilisation éthique et responsable de la technologie afin de comprendre les risques et les bénéfices, ajoute Emmanuelle Marceau.

La professeure titulaire de l'Université de l'Alberta à la faculté Saint-Jean et spécialiste en technologie éducative et en évolution des technologies du numérique, Martine Pellerin, raconte avoir déjà donné à ses étudiants la tâche de documenter leurs utilisations et de porter un regard critique sur cette nouvelle technologie.

De son côté, l'Université d'Ottawa a mis en place des cours d'éthique et d'intelligence artificielle au sein des programmes de Génie pour former les étudiants à la littératie, informe Banafsheh Karamifar.

Le professeur au département de communication sociale et publique de l'Université de Québec à Montréal, Alexandre Coutant, tient aussi à rappeler que l'intelligence artificielle n'est pas un «un truc extérieur qui nous est arrivé, mais en fait c'est nous qui la faisons; c'est notre choix».

D'après lui, l'intelligence artificielle ne s'impose donc pas à nous; c'est l'être humain qui la façonne à sa manière par les fonctionnalités que lui-même a

développées.

Pour éviter ainsi d'avoir des problèmes avec l'utilisation de l'intelligence artificielle, il faut «apprendre à connaître la bête et apprivoiser la bête», illustre Martine Pellerin.

Dans ses formations, Martine Pellerin commence par faire comprendre ce qu'est l'intelligence artificielle aux éducateurs et aux étudiants. «Si on a une compréhension des algorithmes, on va vraiment avoir une meilleure façon de comprendre et de développer son jugement critique.»

La professeure critique toutefois le manque de formation adéquate sur le sujet pour les professeurs et les étudiants. Mentionner sur le syllabus l'autorisation d'utiliser l'intelligence artificielle n'est pas suffisant. Il faut, selon elle, expliquer aux étudiants ce qu'est cette technologie et déculpabiliser ceux qui souhaitent s'en servir pour appuyer leurs études.

Roue de secours

Un bon usage de l'intelligence artificielle peut donc «servir à des principes de justice et d'équité dans nos sociétés», explique Emmanuelle Marceau.

Des personnes peuvent l'utiliser pour lutter contre le syndrome de la page blanche ou comme un outil pour se dépasser, donne en exemples Alexandre Coutant. L'intelligence artificielle peut aussi aider des étudiants à comprendre des concepts méconnus ou être une branche de secours pour les personnes en situation de handicap, ajoute Marc Lanovaz.

Banafsheh Karamifar rappelle toutefois que l'intelligence artificielle n'est pas exemptée d'erreurs et peut aussi se tromper. Il est donc impératif de rester prudent et garder un esprit critique quand elle est utilisée.

Responsabilité collective

Pour assurer un bon déploiement de l'intégration de l'intelligence artificielle à l'université, il faut déterminer collectivement quels sont les enjeux et les écueils de l'utilisation de cette technologie, établir de meilleures pratiques et rester ouvert à les revoir et les bonifier, explique Emmanuelle Marceau.

Pour y arriver, Banafsheh Karamifar encourage la mise en place de règles précises et claires au niveau institutionnel.

Il faut avoir des règles communes pour éviter que les professeurs choisissent eux-mêmes d'autoriser ou de refuser l'usage de cette technologie, défend de son côté Martine Pellerin.

La professeure rappelle que l'université a une responsabilité de former une nouvelle génération capable de s'adapter à un monde qui est en constante évolution technologique rapide.

Pour y arriver, il faut «que les étudiants, les professeurs et l'université soient dans ce dialogue et qu'ensemble ils développent des directives», précise Martine Pellerin.

Selon elle, intégrer les étudiants dans ce processus leur permet de bien comprendre l'importance de l'intégrité scolaire.

Eya Ben Nejm – Francopresse

Le casse-tête monétaire des touristes de trop

Par Marine Ernoult – Francopresse

La saison touristique bat son plein partout au pays, des hordes de visiteurs envahissent de nombreux sites naturels et des villes emblématiques. Pour éviter ce trop-plein de touristes, certaines destinations pionnières ont pris le taureau par les cornes.

La municipalité des Îles-de-la-Madeleine a ainsi décidé de faire payer une redevance touristique de 30 dollars. L'objectif est double : l'aider à préserver le territoire, mais aussi prendre en charge les coûts associés au tourisme de masse, comme la gestion des déchets dont la quantité explose en été. En revanche, face aux critiques, les autorités madelinoises ont reculé et la redevance est maintenant optionnelle.

«Le caractère obligatoire a soulevé de nombreux débats sur comment justifier l'accès payant à un territoire public canadien, comment savoir qui est local de qui ne l'est pas», rapporte le professeur au Département d'études urbaines et touristiques à l'Université du Québec à Montréal, Luc Renaud.

Des taxes pour préserver le patrimoine

Aux yeux d'Elizabeth Halpenny, professeure spécialiste du tourisme à l'Université d'Alberta, «il faut trouver un bon équilibre». «On doit éviter que les touristes ne viennent plus, car ils génèrent des retombées économiques essentielles, mais en même temps il me semble normal qu'ils paient aussi une certaine redevance pour participer à l'entretien du patrimoine touristique.»

De son côté, la Première nation Tla-o-qui-aht, située en Colombie-Britannique, a mis en place une taxe volontaire appelée Tribal Park Allies donation (Don des alliés du parc tribal, traduction libre). Les entreprises touristiques sont invitées à verser 1 % de leurs recettes pour contribuer à la gestion des terres.

«À ma connaissance, aucune autre destination au Canada n'a mis en place de tels systèmes, mais je suis certaine que beaucoup envisagent de le faire», observe de son côté la professeure de gestion du tourisme à l'Université métropolitaine de Toronto, Rachel Dodds.

Ces taxes permettent en effet de récolter des fonds pour remédier aux problèmes écologiques et sociaux engendrés par le sur-tourisme. Selon Elizabeth Halpenny, l'argent perçu peut

être également réinvesti dans des campagnes de sensibilisation des vacanciers sur la manière correcte d'interagir avec les résidents, de respecter la culture et l'environnement.

Le surtourisme, ou quand voyage rime avec dommage

Les chercheurs parlent de surtourisme quand l'excès de tourisme nuit à la conservation d'une œuvre ou d'un espace; lorsque le nombre de touristes vient dégrader la qualité même de la visite et quand on assiste à des réactions de rejet des populations locales, comme récemment aux îles Canaries, dans les Cyclades ou à Barcelone.

«Le seuil de tolérance des habitants s'est abaissé depuis la fin de la pandémie, car pendant la COVID-19, ils se sont réapproprié leur territoire et ils ne veulent plus revoir les touristes», constate Selma Zaiane-Ghalia, professeure à l'École de kinésiologie et de loisir de l'Université de Moncton.

«Les gens manifestent leur mécontentement, car leurs espaces de vie deviennent des espaces touristiques, les commerces de proximité disparaissent et sont remplacés par des boutiques de souvenirs, les prix des loyers explosent», poursuit Luc Renaud. Selon le spécialiste, «la situation n'est pas comparable au Canada, mais il faut être prudent». Depuis la fin de la pandémie de COVID-19, le trafic aérien a atteint de nouveau des pics de fréquentation. Se faire oublier

Les redevances ne dissuadent pas pour autant les visiteurs. «Certaines destinations sont devenues des listes de choses à faire. Si vous avez toujours voulu aller à Venise, aucune somme d'argent ne vous en empêchera», confirme Rachel Dodds.

La chercheuse prend l'exemple du mont Kilimandjaro, en Tanzanie. Depuis une dizaine d'années, les touristes doivent déboursier 600 dollars US pour grimper le sommet, «mais tout le monde paie parce que tout le monde veut escalader cette montagne mythique».

Pour lutter contre le surtourisme, d'autres sites, à l'image du Machu Picchu au Pérou, ont mis en place des quotas journaliers ou annuels de visiteurs. Luc Renaud estime que ces quotas ne sont «pas nécessairement applicables», car «le nombre d'arrivées est difficile à

contrôler» dans certains lieux touristiques.

Un avis que ne partage pas Elizabeth Halpenny : «Ça peut se révéler efficace si c'est bien administré, avec des procédures de réservation longtemps à l'avance pour accéder aux sites.»

Des collectivités promeuvent des circuits alternatifs, en dehors des sentiers battus. Des sites ont également changé leur façon de communiquer. Certains ont opté pour le silence, quand d'autres vont jusqu'à faire du déréférencement sur Internet ou du démarketing, en véhiculant des images de plages bondées ou de stationnements sauvages.

Les Îles-de-la-Madeleine ont ainsi arrêté toute campagne publicitaire dans les médias nationaux et n'envoient plus de représentant dans les salons de tourisme.

En Alberta, l'association touristique de Banff – Lac Louise et le parc

national de Banff, qui a accueilli plus 4,3 millions de visiteurs en 2023, ne diffusent plus aucune image en été.



Elizabeth_Halpenny_ Photo de courtoisie

PPO en bref : Trafic de drogues

Par Renée-Pier Fontaine

De l'oxycodone et environ 200 000 \$ en argent comptant ont été saisis lors de l'exécution de deux mandats de perquisition dans deux résidences de Hearst.

Le 6 août 2024, vers 12 h, l'Unité des crimes de rue de la collectivité de la Baie James, avec l'aide du Groupe tactique d'intervention (GTI) de la région du Nord-Est et de la Police provinciale de l'Ontario (PPO) de la Baie James, a exécuté deux mandats de perquisition dans deux résidences de Hearst, sur les rues West et Edward.

Au cours de l'enquête, trois personnes ont été arrêtées et les policiers ont saisi 212 comprimés d'oxycodone présumée, de l'emballage, un téléphone cellulaire, une Ford F150 2020 en tant que bien lié à l'infraction et environ 200 000 \$ en monnaie canadienne.

À la suite de cette enquête, un

homme 69 ans, de Hearst, a été arrêté et accusé de possession d'oxycodone dans le but d'en faire le trafic, possession de biens criminellement obtenus d'une valeur supérieure à 5 000\$ et défaut de se conformer à une ordonnance de mise en liberté.

L'accusé susmentionné demeure en détention et comparaitra à nouveau devant la Cour de justice de l'Ontario à Hearst le 14 août 2024.

De plus, un homme 70 ans, de Hearst, et un homme 57 ans, également de Hearst, ont été arrêtés et accusés de possession d'oxycodone dans le but d'en faire le trafic.

Les deux accusés susmentionnés ont été libérés et comparaitront devant la Cour de justice de l'Ontario à Hearst le 18 septembre 2024.



Photo : Facebook OPP

Des drones dans nos forêts pour lutter contre les incendies

Gabrielle Audet-Michaud - IJL-RÉSEAU.PRESSE-LE FRANCO

«On utilise régulièrement les drones dans nos enquêtes pour déterminer la cause d'un incendie. [...] Comme nous devons enquêter sur plus de 1000 feux [par année], il est très utile d'avoir un outil capable de prendre des photos précises et d'analyser l'endroit où ça a commencé», explique d'entrée de jeu Josée St-Onge, agente d'information francophone du service d'incendies provincial, Alberta Wildfire.

Elle précise que les drones assistent également les équipes au sol lorsque les feux sont actifs. Par exemple, au sud-est de Fort McMurray, là où un brasier a brûlé quelques dizaines de milliers d'hectares de forêt en mai dernier, des appareils ont été utilisés pour recenser les points chauds à proximité de la communauté. «On a fait des scans thermiques régulièrement pour s'assurer de détecter les endroits à risque.»

Et depuis 2022, un système de prédiction des feux de forêt a été mis en place au niveau provincial grâce à une collaboration entre Alberta Wildfire et AltaML. Cet outil, qui utilise l'intelligence artificielle, permet de déterminer la probabilité qu'un nouveau feu se déclare dans une zone donnée. «Il fait des prédictions basées sur les conditions météorologiques régionales, les conditions forestières, ainsi que les données historiques des incendies.»

En plus de leur utilisation sur le terrain, les dispositifs aériens



Le drone est devenu un outil de prévention, mais aussi d'enquête lors de feux de forêt.

Photo : Pierre Bonnin - vidéaste

peuvent en effet jouer un rôle essentiel dans la prévention, rappelle Jeff Boisvert, professeur à la faculté d'ingénierie de l'Université de l'Alberta, spécialisé dans la gestion des feux de forêt. «Ils aident à faire des prédictions, mais aussi à mesurer et cartographier la quantité de combustible pour qu'on puisse éliminer l'excédent», explique-t-il. Par combustible, l'expert fait référence aux herbes, broussailles et arbres qui peuvent nourrir les flammes d'un brasier. L'élimination de cette végétation inflammable à des endroits stratégiques permet d'assurer la sécurité des communautés, particulièrement celles qui bordent des endroits à haut risque d'incendie. «Contrairement aux satellites, les drones nous donnent des images en haute résolution et ça évite aux équipes d'avoir à se déplacer pour faire l'inventaire de tous ces combustibles», analyse-t-il.

Les limites de la technologie Malgré les avantages tangibles qu'ils peuvent apporter sur le terrain, les drones, comme tout appareil technologique, présentent toutefois certaines limitations, laisse entendre l'expert. «Il y a deux catégories : les limitations matérielles et celles qui sont d'ordre opérationnel.»

La durée de vie des batteries, la luminosité et la résolution des images peuvent poser des contraintes pour les équipes qui manipulent des drones. «Il y a aussi le fait que les drones ne peuvent pas voir à travers les arbres et que, parfois, il y a des zones actives qui peuvent être manquées», explique le professeur. Il rappelle cependant que les avancées technologiques des cinq dernières années, ainsi que celles en cours, ont largement atténué ces obstacles technologiques.

L'enjeu le plus pressant, ajoute Jeff Boisvert, réside plutôt au niveau

opérationnel. La conjonction de l'espace aérien avec d'autres aéronefs tels que les avions et les hélicoptères peut être problématique. En effet, bien qu'il n'existe pas de réglementation explicite interdisant aux drones de voler en même temps que d'autres appareils en Alberta, les mesures actuelles de prévention ne sont pas jugées suffisantes pour coordonner l'espace aérien en toute sécurité. Cela relègue les drones à un rôle secondaire et à des vols de nuit pour minimiser les risques de collision.

«Si on trouve un moyen d'intégrer les drones et les autres appareils en toute sécurité, je pense que ça serait bénéfique et ça permettrait une meilleure intégration des drones dans les activités journalières des pompiers forestiers», ajoute Jeff Boisvert.

Interrogé sur les défis potentiels de l'inclusion des drones dans le travail de ses équipes, Alberta Wildfire a formulé une réponse quelque peu évasive à la rédaction. «Le gouvernement de l'Alberta, en collaboration avec Alberta Wildfire, évalue constamment les technologies que nous utilisons pour améliorer notre processus et être plus efficaces. [...] Les meilleures pratiques de gestion des feux de forêt évoluent constamment, ce qui souligne l'importance de la recherche et de l'adoption de nouvelles technologies et pratiques innovantes.»

Ici,
vous ne trouverez
que du contenu
100 %
vérifié!

www.lejournalnord.com

www.monjournal.ca



Un nouveau financement aide les propriétaires à créer des logements locatifs

Christian Gammon-Roy - IJL – Réseau.Presse - Tribune : la Voix du Nipissing Ouest

Des solutions sont en cours pour remédier à la pénurie de logements dans le Nipissing Ouest, avec un nouveau programme de financement visant à inciter les propriétaires à créer des unités de logement supplémentaires (ULS) à même leur propriété.

La municipalité de Nipissing Ouest, en collaboration avec le Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing (CASSDN), a annoncé le Programme de soutien pour logements locatifs abordables, dans un communiqué de presse du 19 juillet. Le programme aidera les propriétaires actuels à créer des logements abordables en couvrant 75% des coûts, jusqu'à concurrence de 50 000 \$, pour l'ajout de logements supplémentaires à leur habitation. Les fonds seront fournis sous forme d'un prêt-subvention, à condition que le propriétaire fournisse un loyer abordable aux locataires admissibles pendant 15 ans.

Les propriétaires ont la possibilité de construire une unité à l'intérieur de leur maison, une unité secondaire attachée, telle qu'une annexe, ou une structure détachée. Les coûts éligibles comprennent la main-d'œuvre, les permis de construire, les frais juridiques, les certificats, les frais d'évaluation et d'inspection, ainsi que les plans et dessins. L'admissibilité est également assujettie à l'identification d'un locataire éligible capable de payer le loyer, et le montant du loyer ne doit pas dépasser le loyer moyen du marché tel que déterminé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour le district.

«Lorsque quelqu'un fait une demande, il doit indiquer à qui il a l'intention de louer pour pouvoir passer à la prochaine étape,» explique Mark King, président du CASSDN, ajoutant que les propriétaires sont libres de décider qui choisir comme locataire tant que cette personne est admissible. En utilisant des bâtiments existants, le programme ULS vise à augmenter rapidement l'offre de nouveaux logements sur le

marché. M. King estime que ce programme est une solution à moyen terme qui permet de fournir des logements abordables rapidement, comparativement à la construction de nouveaux immeubles. De plus, l'ajout de petits logements pour une personne répond aux besoins de ceux qui en ont le plus besoin, explique-t-il.

«L'une des choses qui m'a semblé logique, lorsque le personnel m'a présenté la proposition, c'est que les enfants propriétaires d'une maison puissent l'agrandir et donner la possibilité à un parent âgé d'y vivre en créant un espace de vie supplémentaire,» donne-t-il comme exemple. Les jeunes sont le deuxième groupe démographique le plus touché par la pénurie de logements, et ils cherchent souvent un logement d'une seule chambre. «Les jeunes, en particulier ceux qui sortent juste des études secondaires ou postsecondaires, ont beaucoup de mal à trouver un logement,» souligne M. King.

Le programme ULS est facilité par de récentes modifications apportées par le gouvernement provincial aux règles de zonage, dans le cadre du projet de loi 23. Le nouveau projet de loi élargi la capacité des propriétés zonées R1 à R4 (résidentielles) de deux unités d'habitation. «Toute propriété munie de services municipaux d'eau et d'égout (...) peut accueillir deux logements supplémentaires, y compris dans une structure accessoire distincte», explique Samantha Willock, planificatrice municipale pour le Nipissing Ouest.

Cependant, il faut encore tenir compte de certains arrêtés municipaux, met-elle en garde. «Les dispositions générales relatives aux zones résidentielles s'appliquent toujours. Ainsi, si vous construisez une unité secondaire détachée, parce qu'il s'agit d'une structure accessoire, vous devez respecter les limites quant au pourcentage de la superficie du terrain utilisé. Et même s'il s'agit d'une annexe, il faut tenir compte

des exigences relatives à la couverture du terrain,» précise Mme Willock. Les structures accessoires doivent généralement couvrir entre 5% et 10% de la surface du terrain, et l'ensemble des bâtiments sur un même terrain ne devraient pas couvrir plus de 40% à 50% de la surface, ajoute-t-elle. «Pour aller au-delà, il faut demander une dérogation mineure, mais (...) il doit y avoir une bonne raison pour justifier une telle dérogation,» dit Mme Willock. Ces demandes sont examinées au cas par cas par une commission d'ajustement.

Dans les zones non-desservies par la municipalité, il faut s'assurer qu'il existe des services privés adéquats, tels que des puits d'eau et des fosses septiques, pour soutenir une utilisation accrue. Ainsi, les propriétés qui ne sont pas desservies par les réseaux municipaux d'eau et d'égout sont limitées à des unités à l'intérieur même de la demeure principale ; les structures accessoires ne sont pas autorisées en tant que logement.

Mme Willock assure que la municipalité est prête à aider les propriétaires intéressés et que le processus d'approbation ne devrait pas être long si les propositions sont bien préparées. «Pour autant que vous disposiez de toutes les informations requises, que vous ayez payé les frais de permis, que les dessins soient adéquats et que vous respectiez le code de la construction, le processus n'est pas très long,» souligne-t-elle.

À l'heure actuelle, la première série de demandes a été traitée et de nombreuses autres demandes s'accumulent. «L'attribution [des fonds] s'est faite au niveau régional. Il y a un projet dans chaque partie de la région du Nipissing,» dit Mark King. Il ajoute que le CASSDN a déjà une liste d'attente de 65 demandes admissibles au programme, mais le conseil doit se réunir pour discuter de l'affectation de ses fonds avant de pouvoir avancer sur les prochains projets. Selon M. King,

huit de ces nouvelles demandes proviennent du Nipissing Ouest.

Le CASSDN dispose de fonds pour des initiatives en matière de logement abordable et M. King pense qu'une partie de ces fonds sera affectée aux ULS, compte tenu du succès évident du programme et de la forte demande. «Au niveau du conseil d'administration, il y a beaucoup de soutien pour que cela aille de l'avant,» assure-t-il. Le CASSDN cherchera également à obtenir davantage de fonds provinciaux pour cette initiative.

M. King dit qu'il présentera le programme ULS au ministre des Affaires municipales et du Logement, Paul Calandra, en lui montrant les résultats tangibles pour prouver son efficacité. «Nous allons maintenant pouvoir lui montrer ce que ce programme a créé. Nous avons cette liste d'attente qui prouve que les gens attendent ce genre de soutien. Il faut que le ministre du Logement agisse et finance ces programmes,» insiste-t-il.



Mark King, président du Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing.

Photo de Courtoisie

Jouez - n'importe où vous soyez !

RADIO BINGO
SAMEDI À 11 h

allez sur :

CINN911.com



Les organismes collaborent pour remédier à l'isolement social

Christian Gammon-Roy-IJL – Réseau.Presse - Tribune : la Voix du Nipissing Ouest

Les enfants ont envahi le Club d'âge d'or de River Valley le jeudi 11 juillet. Environ 25 jeunes de 6 à 12 ans ont participé à une journée de jeu et d'activités ludiques organisée par la Fédération des femmes canadiennes-française (FFCF) de River Valley et les Compagnons des francs loisirs. Table de Lego, peinture de visage, barbe-à-papa, maïs soufflé, fabrication de glue et de balles rebondissantes, et même une station de drones téléguidés – il ne manquait pas d'amusements. Un diner hot-dog a été servi, le tout offert gratuitement.

C'est la FFCF qui a proposé la collaboration aux Compagnons des francs loisirs. «Eux, ils ont fourni toutes les activités, et nous on a fourni le manger et les sacs cadeaux pour les jeunes,» explique Kathleen Trépanier, présidente de la FFCF. Au début, le groupe voulait offrir un camp d'été pour les jeunes, mais un manque d'inscription a incité les organisateurs à changer de cap et à présenter une fête amusante d'une journée, toujours dans l'esprit de créer des

activités pour les enfants de River Valley.

Alain Gareau, président du Club d'âge d'or, était enchanté de prêter le local du club pour cette occasion, question de briser l'ennui et l'isolement et de rapprocher les générations à River Valley. «C'est bien important d'avoir des choses pour les jeunes. Les jeunes, ici, ils n'ont rien,» comparativement aux occasions de loisirs dans les grands centres, explique-t-il. «Surtout avec les populations aujourd'hui. Il y a seulement un ou deux jeunes par maison, donc ils sont souvent tout seuls toute la journée à ne rien faire,» ajoute-t-il.

M. Gareau s'inquiète pour les jeunes de River Valley autant que pour les aînés, car tous sont à risque d'isolement social sans activités communautaires et culturelles. C'est pour cela qu'il n'hésite jamais à partager l'espace du club. «La seule place pour faire quelque chose, c'est ici, » dit-il. Puis il précise que les activités pour les jeunes offrent aussi l'opportunité aux aînés de participer en tant que bénévoles, et de s'amuser un peu

eux aussi. Pour certains, ce sont leurs petits-enfants qui participent, donc c'est une occasion de passer du temps en famille.

Mme Trépanier espère que l'an prochain, la FFCF pourra tenter à nouveau d'organiser un camp de plus longue durée, peut-être en l'annonçant davantage. Ses partenaires aux Compagnons des francs loisirs et au Club d'âge d'or de River Valley sont aussi partants. «C'est tranquille, il n'y a pas beaucoup de chars, c'est la place parfaite pour ça,» affirme M. Gareau, en ajoutant que les bénévoles de son club sont prêts à s'y investir.

«C'est notre bonheur de passer un peu de temps avec la communauté puis de s'amuser,» affirme Anne Brûlé, Agente de programmation chez les Compagnons des francs loisirs, qui est prête à renouveler l'expérience. Situés à North Bay, les Compagnons organisent souvent des activités en français dans le Nipissing Ouest, afin d'appuyer les organismes locaux qui en font la demande. «Le mandat des Compagnons, c'est North Bay et

les environs, et l'on interprète ça assez librement. On va où il y a de la demande,» décrit Mme Brûlé. Selon elle, l'appui envers les petites communautés comme River Valley est important, et voir 25 jeunes participer à cette journée de fête constitue un succès.

En effet, en constatant la participation enthousiaste à la fête de cette année, Mme Trépanier est confiante que la demande existe et que l'activité pourra bel et bien prendre de l'expansion l'été prochain.



Photo : Christian Gammon-Roy

PRIX DE L'EMPLOYÉ

SEULEMENT
1,99%
DE
FINANCEMENT

VALIDE DU 9 AU 26 AOÛT



OFFRE VALIDE SUR TOUS NOS
CAMIONS GMC ET CHEVROLET 1500,
2500, 3500 AINSI QUE NOS SUV
PLEINE GRANDEUR EN INVENTAIRE

705-362-8001

@expertchevroletbuickgmc



**La sécurité,
une priorité!**

ATTENTION!

Restez toujours à l'écart des barrages.
À proximité de ceux-ci, les conditions de
l'eau peuvent changer rapidement.

**RESPECTEZ TOUJOURS
LES AVERTISSEMENTS!**



Evolugen

1.877.986.4364
ontario.info@evolugen.com
evolugen.com/fr/securete

Plus de financement « pour que l'art ait sa juste place à l'école »

Camille Langlade – Francopresse

Cette nouvelle enveloppe, qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028, permettra à La ruchée de déployer ses services et outils pour favoriser l'intégration des arts dans les pratiques éducatives. «Les arts à l'école sont essentiels au développement global des individus et des sociétés. L'art est un vecteur puissant pour promouvoir la culture et la langue des communautés francophones canadiennes et acadienne», a déclaré la directrice générale de la FCCF, Marie-Christine Morin, par communiqué. «Ce financement permettra d'accroître l'impact de l'offre de La ruchée sur les compétences et le bien-être du personnel scolaire. Le laboratoire est appelé à devenir une référence en matière d'éducation artistique en français au Canada.»

Lancé en 2020, le projet La ruchée a pour objectif de développer des solutions innovantes pour améliorer l'enseignement et la place des arts dans le système éducatif francophone canadien. Le laboratoire a réalisé des expérimentations et des études de terrain pour, entre autres, accompagner les enseignants, élaborer de nouvelles méthodes pédagogiques et sensibiliser le personnel sur l'importance de l'enseignement des arts.

Des résultats prometteurs

Au cours des deux dernières années, le laboratoire de la FCCF a testé ses méthodes par le biais de projets pilotes pour répondre aux besoins du milieu de l'éducation artistique en français.

La ruchée a présenté le 20 juin le bilan de ses réalisations 2022-2024. Les résultats démontrent



La Ruchée une courtoisie de Tonodiaz - Freepik

que les initiatives ont permis d'améliorer la rétention du personnel enseignant et l'intégration des arts dans l'enseignement, entraînant un changement rapide des pratiques.

Selon le rapport, 87 % des personnes ayant participé au projet pilote de mentorat estiment par exemple que le programme a renforcé leur bien-être au travail et leur désir de continuer à exercer leur profession.

«Grâce au programme de mentorat, j'ai appris qu'il était possible d'inclure l'art dramatique dans toutes les autres matières. J'ai vu mes pratiques pédagogiques s'améliorer et surtout le niveau de participation des élèves augmenter considérablement», témoigne dans le rapport Annick Megue Talla, enseignante mentorée en Alberta. Au total, La ruchée a collaboré avec 19 conseils scolaires, quatre universités et un ministère, pour desservir 375 bénéficiaires dans 12 provinces et territoires,

rejoignant indirectement plus de 8000 élèves.

S'adapter et innover

Des chiffres encourageants pour le laboratoire, qui ne compte pas s'arrêter là, bien au contraire.

La ruchée compte maintenant déployer son offre de services complète d'un océan à l'autre. «Pour que l'art ait sa juste place à l'école», a partagé Marie-Ève Desormeaux, directrice des contenus du laboratoire d'éducation artistique, lors de la présentation du bilan.

Selon elle, la force de cette initiative réside notamment dans sa capacité à garder une démarche innovante

et à s'adapter à des besoins en constante évolution, pour ne «jamais être dans une tour d'ivoire».

La directrice a aussi souligné l'importance d'établir des partenariats et de faire connaître l'éducation artistique à une grande échelle.

Une démarche pancanadienne

Les services proposés par La ruchée sont désormais disponibles sur la toute première plateforme numérique francophone pancanadienne dédiée à l'éducation artistique : laruchee.ca.

Celle-ci propose des formations, des services d'accompagnement, des ressources pédagogiques et didactiques, ainsi qu'une communauté de pratique sur les arts à l'école, réunissant des membres du personnel scolaire, des artistes, des experts et toutes les personnes intéressées par l'éducation artistique.

Les conseils et districts scolaires, les facultés d'éducation francophones ainsi que les ministères provinciaux de l'éducation peuvent [contacter le laboratoire](#) pour s'informer des services disponibles pour le personnel enseignant et les communautés étudiantes dans les programmes d'enseignement.



RE/MAX
Crown Realty (1989) Inc., Brokerage
Independently owned and operated

AUDREY AUBIN
AGENTE IMMOBILIERE

Tél: 705-372-5408
Sans Frais: 1-800-601-8601
audrey@remaxcrown.ca

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

POUR CEUX ET CELLES
QUI VEULENT AJOUTER DES
DATES À LEUR MONUMENT :
UN MAÎTRE GRAVEUR SERA
À HEARST TRÈS BIENTÔT.

VOUS AVEZ JUSQU'AU 8 AOÛT
POUR PLACER VOTRE COMMANDE.

Contactez Yves Morin au 705 372-5452

JUST ROOFING

FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON

justroofing.renovations@gmail.com

DEMEUREZ AU COURANT DES
NOUVELLES DE LA RÉGION.
VISITEZ NOTRE SITE WEB :
WWW.LEJOURNALLENORD.COM

Les batteries au lithium-ion soupçonnées comme cause d'incendies

Isabel Mosseler-IJL – Réseau.Presse - Tribune : la Voix du Nipissing Ouest

Dans la nuit du mardi 23 juillet, Anthony Laforge a été réveillé à 3 heures du matin et c'est alors que son cauchemar a commencé. La maison dans laquelle il louait un appartement, à l'angle des rues Main et Second à Sturgeon Falls, était en feu. L'incendie s'est déclenché à l'arrière de la maison, où vivait le propriétaire. Un passant a remarqué l'incendie, appelé le 911 et frappé à la porte pour réveiller les résidents. Selon Frank Loeffen, chef des pompiers de Nipissing Ouest, M. Laforge est allé alerter son propriétaire, mais cette partie de l'immeuble était déjà en flammes. Heureusement, le propriétaire était absent.

Deux jours plus tard, l'unité d'enquête du bureau du commissaire des incendies de l'Ontario s'est rendue sur place. Les résultats de l'enquête ne sont pas encore connus, mais le bâtiment est une perte totale. M. Laforge a subi d'importantes pertes, des dégâts dus au feu, à la fumée et à l'eau.

M. Loeffen confirme que l'incendie a ravagé la maison et qu'il a fallu beaucoup d'efforts pour l'éteindre. «Nous avons reçu l'appel à 2 h 54 du matin. La caserne #1 de Sturgeon est intervenue. (...) Nous avons également appelé Verner pour des renforts (...). Nous avons envoyé à l'hôpital un pompier souffrant d'épuisement dû à la chaleur,» raconte-t-il.

L'arrière du bâtiment a été englouti, mais M. Loeffen précise que, mis à part les dégâts d'eau, l'appartement d'Anthony Laforge avait du contenu récupérable. «Nous avons pu récupérer une grande partie de ses vêtements, à lui et à sa compagne (...) Tout ce qui se trouvait dans le placard [n'avait] subi qu'un minimum de dommage. (...) Tout ce que nous avons sorti était au rez-de-chaussée.»

Lorsque M. Laforge a reçu la permission de retourner dans son logement, il a découvert que quelqu'un s'était introduit par effraction pour fouiller parmi ses biens. M. Loeffen n'en est pas surpris. «Malheureusement, une fois que nous avons terminé et que la compagnie d'assurance a sécurisé le périmètre, cela n'empêche pas les gens d'entrer. (...) Je lui avais proposé, s'il en avait besoin, de prendre l'une de nos remorques fermées, de charger certaines de ses affaires personnelles dedans s'il le souhaitait.» Ce n'est pas un service régulier offert par les pompiers, précise-t-il. «Non, ce n'est pas quelque chose que nous faisons automatiquement. Encore une fois,

il (Laforge) était vraiment en état de choc. Il n'avait pas d'assurance pour son appartement, ni pour son contenu. (...) Quant à savoir si quelqu'un s'est introduit dans son appartement après l'avoir sécurisé, cela ne me surprend pas. Il y a beaucoup de gens qui errent dans la ville. Vous savez, s'ils voient une opportunité comme celle-là, ils vont entrer, fouiner (...) Malheureusement, c'est la société dans laquelle nous vivons. C'est ce que l'on peut constater dans toutes les communautés évacuées à la suite d'incendies de forêt. Les pillards sont là. Il faut faire intervenir la police et l'armée pour tenter de sécuriser les propriétés,» déplore le chef.

M. Laforge confirme qu'il a été en état de choc en regardant sa demeure brûler. «Oui, je suis resté assis là pendant un long moment, c'était horrible.» Il estime que le feu a été maîtrisé vers 5 heures du matin, mais il restait des braises. «Ils ont dû continuer à arroser, et c'est à ce moment-là que j'ai subi le plus de dégâts.»

Il raconte l'épreuve. «Il y a eu quelques explosions, une grosse près de la porte, et beaucoup d'autres plus petites.» M. Laforge s'est réveillé avec de la fumée dans son appartement, mais il n'y voyait aucune flamme. «J'ai donc ouvert la porte entre les deux appartements (...) et la fumée s'est engouffrée à l'intérieur. Je savais que c'était de son côté, et puis, bang, quelqu'un a frappé à ma porte. C'était la dame qui passait par là, qui avait vu les flammes et qui frappait à la porte. Je me suis réveillé et je suis sorti de là. (...) J'ai pris mon portefeuille, mon téléphone, et quand j'ai couru à l'arrière, j'ai remarqué que le côté droit était en feu. J'ai couru de l'autre côté, et l'entrée était également en feu, alors j'ai frappé à la fenêtre. J'ai brisé la seule fenêtre et j'ai crié vers l'intérieur. J'ai couru à l'intérieur de la maison, entre les deux entrées il y a sa porte, alors j'ai donné un coup de pied dedans, et j'ai couru à l'intérieur pour voir s'il était là. J'ai ouvert la porte et je suis entré, et j'ai crié et crié, et l'escalier était déjà en feu. Je suppose que c'est à ce moment-là que j'ai inhalé de la fumée.»

Le propriétaire n'était pas là. M. Laforge lui a envoyé un texto. «Il m'a répondu environ dix minutes plus tard.» M. Laforge a fait savoir aux pompiers qu'il n'y avait personne dans la maison. Il a également identifié le propriétaire, Jacob Powley.

Aujourd'hui, M. Laforge est heureux

d'être en vie. Il a eu la chance de trouver un hébergement tout près de chez lui. La Croix-Rouge l'a hébergé au Comfort Inn pendant trois jours et il a pu récupérer certains de ses biens, notamment deux ordinateurs portables. Il a accès au Wifi et a repris son travail de directeur principal de la gouvernance, des terres et de l'environnement à la Première nation de Magnetawan. «Ma sœur m'aide beaucoup et j'ai beaucoup d'amis. La Croix-Rouge m'a aidé tout de suite (...) et j'ai reçu de l'argent pour acheter de la nourriture et d'autres choses, parce que je n'avais pas de pièces d'identité (...) C'est formidable que la Croix-Rouge m'ait aidé. C'était génial.»

Bien que l'épreuve ait été traumatisante, il reste reconnaissant. «C'était horrible et terrifiant de voir tout cela et la vitesse à laquelle le feu s'est propagé.» Les détecteurs de fumée se sont déclenchés, et il reconnaît que la personne qui a frappé à la porte et appelé le 911 lui a sauvé la vie. «C'est vraiment bien que quelqu'un ait fait l'effort de s'arrêter (...) Je dormais plutôt bien (...). C'est horrible, mais il faut s'assurer de sortir tout de suite et d'essayer de sauver d'autres personnes si on le peut,» conseille-t-il.

Le chef Loeffen reconnaît que M. Laforge a eu de la chance d'avoir un détecteur de fumée en bon état et une bonne samaritaine. «À 3 heures du matin, ils ont eu la chance que quelqu'un remarque l'incendie (...) en revenant du travail ou en s'y rendant (...) et frappe à la porte. (...) Les flammes s'élevaient déjà à l'intérieur du bâtiment, à l'arrière. Comme je l'ai dit, ça arrive très vite,» souligne-t-il.

M. Laforge ne demande aucun soutien public. «Je vais m'en sortir du mieux que je peux. Ma famille et mes amis m'aident. Des amis sont venus ce matin, et je vais acheter une commode et d'autres serviettes, ce genre de choses. Je peux [utiliser] le Wi-Fi de mon voisin en bas pour travailler, alors je travaille depuis chez moi en ce moment, et deux de mes ordinateurs portables fonctionnent (...), alors je suis de retour au travail.» Quant au propriétaire de la maison, «il est quelque part dans le nord, je suppose qu'il travaille pour les mines ou quelque chose comme ça. Il était apparemment parti dimanche,» dit M. Loeffen. Les batteries au lithium-ion sont peut-être en cause

«La raison pour laquelle j'ai fait appel au commissaire des incendies de l'Ontario dans ce cas, c'est qu'il y avait un vélo électrique dans

l'appartement du fond,» explique le chef des pompiers. «À l'heure actuelle, la province veut suivre tout incendie de ce type, où l'on trouve des batteries rechargeables, pour voir si c'est une cause possible, ou non.» Il ajoute que deux blocs de batteries au lithium-ion ont été retrouvés dans la cour.

Le chef Loeffen aborde les dangers potentiels du stockage des batteries au lithium-ion à domicile. Les gens gardent souvent des piles rechargeables au lithium-ion à l'intérieur, surtout en hiver, parce qu'elles sont vulnérables au froid. «Le service des incendies de Toronto a fait un très bon travail au cours de l'année écoulée pour déterminer le nombre d'incendies provoqués par des batteries au lithium-ion,» dit le chef.

«Ce qui se passe, c'est que les gens placent ces batteries à l'entrée. Qu'il s'agisse de vélos électriques, de scooters de mobilité ou de n'importe lequel de ces appareils, ils sont généralement gardés à l'entrée. (...) Si la batterie originale a été remplacée par une sous-marque, le risque d'incendie est d'autant plus élevé avec ce type d'objets.» De plus, le feu bloque la sortie. Les risques potentiels sont exacerbés dans le nord, car en hiver, les gens rentrent la batterie et le chargeur de leur tondeuse à gazon, leur souffleuse à feuilles, et autres appareils. «Ils les gardent à l'intérieur et où les mettent-ils ? Juste à côté de la porte!» L'enquête sur cet incendie est toujours en cours, mais le chef Loeffen mentionne qu'un incendie récent à Field aurait été déclenché par un téléphone portable branché sur un chargeur non prévu pour ce téléphone. Il n'est pas certain, non plus, que l'on parvienne un jour à élucider la cause de l'incendie survenu à l'angle des rue Main et Second. «Les dégâts sont considérables.»

Néanmoins, le chef tient à mettre les gens en garde contre les risques. «Chaque cellule de batterie explose. Si vous avez une banque de piles (...) vous aurez des milliers de ces petites cellules à l'intérieur. (...) Il s'agit d'une nouvelle technologie. Les enquêtes révèlent de plus en plus les risques associés; ces batteries ne se contentent pas de s'enflammer et de brûler (...). Dans le cas présent (l'incendie de Main et Second), nous avons trouvé deux cellules de batterie à l'extérieur du bâtiment. Il est donc évident que lorsque le vélo électrique a été impliqué dans l'incendie, les batteries ont commencé à exploser et à s'envoler. Nous avons trouvé deux piles à l'extérieur du bâtiment. Il y en avait deux autres dans l'appartement du fond.»

Chantal Pelletier : un pilier pour la gestion des Immeubles à l'Université de Hearst

Par Ndery Dione

Chantal Pelletier, responsable de la gestion des immeubles à l'Université de Hearst joue un rôle important dans le maintien et l'organisation des infrastructures du campus de Hearst. En effet, son parcours professionnel et son dévouement exemplaire ont façonné la vie quotidienne des étudiants et assuré un environnement propice à l'apprentissage et à la croissance personnelle.

Originaire de Hearst, et âgée 55 ans, Chantal Pelletier a entamé son parcours éducatif à l'École secondaire de Hearst, où elle a obtenu son diplôme d'études secondaires (DESO) en 1986, suivi d'un diplôme d'études secondaires supérieures de l'Ontario (DESSO) en 1987. Elle a poursuivi ses études à l'Université de Hearst où elle a décroché son baccalauréat ès arts en administration des affaires en 1993.

Mme Pelletier a commencé sa carrière à l'Université de Hearst en tant que surveillante à la bibliothèque, de 1987 à 1990. Pendant cette période, elle a occupé divers emplois d'été, allant de la coordination du répertoire des anciens diplômés à la gestion financière de la cafétéria universitaire. Après avoir terminé un baccalauréat ès arts en administration des affaires en 1993, elle a repris son rôle à la bibliothèque avant de devenir gérante d'immeubles en 2013.

Depuis septembre 2017, Chantal occupe le poste de responsable de la gestion des immeubles, assurant également la santé et la sécurité ainsi que la gestion des projets spéciaux. L'année académique 2023-2024 a été marquée par une forte demande de logements étudiants sur les trois campus de l'Université de Hearst : Hearst, Kapuskasing et Timmins.

À Hearst, la résidence universitaire Jean-Guy Mailloux était pleine, avec sept étudiantes occupant les lieux. Le campus de Kapuskasing n'a pas de résidence propre, mais d'après Mme Pelletier l'Université



Photos : Ndery Dione

collabore avec BUMA-Appartements pour loger les étudiants, une solution qui a bien fonctionné. Quant à Timmins, la résidence de 18 places appartenant à l'Université et un appartement supplémentaire pour cinq étudiants ont également répondu aux besoins de logement. D'après la responsable de la gestion des immeubles, pour l'année 2024-2025, la situation est similaire : la résidence de Hearst est à nouveau pleine, tandis que Kapuskasing et Timmins ont encore des places disponibles pour la saison d'hiver, grâce à leurs arrangements avec des partenaires locaux, plus particulièrement Kapuskasing.

La gestion des résidences pour étudiantes et étudiants est une tâche complexe qui nécessite une organisation minutieuse. En effet, Chantal Pelletier se charge de présenter les règles de la résidence aux nouveaux arrivants et de s'assurer qu'ils comprennent les attentes en matière de comportement et de propreté. Les règlements de la résidence sont stricts, mettant l'accent sur le respect des politiques universitaires, la discipline et la responsabilité individuelle.

Les directives pour les cuisines partagées, d'après Mme Pelletier, sont particulièrement importantes afin de maintenir un environnement hygiénique et agréable

pour tous. Chaque locataire doit nettoyer après utilisation, recycler correctement et éviter de causer des problèmes de plomberie en jetant les restes de nourriture et les huiles usagées de manière appropriée.

Chantal Pelletier collabore étroitement avec Myrka Comeau, adjointe administrative et responsable de la réservation des chambres, et Jessica Dionne, conseillère à la vie étudiante. Ensemble, elles veillent à ce que chaque étudiant soit bien accueilli et ait accès aux informations nécessaires pour une vie universitaire harmonieuse.

La crise du logement à Hearst représente un défi majeur. Trouver des logements pour les étudiants internationaux en dehors de la résidence universitaire est difficile selon Chantal Pelletier, même si certaines maisons disposent de chambres vides. Malgré ces défis, elle a réussi à trouver des solutions, comme l'année dernière où elle a négocié un logement chez un propriétaire local pour un étudiant international venant du Bénin dans l'Afrique de l'Ouest.

Chantal Pelletier est très déterminée à améliorer la situation du logement étudiant à Hearst. Elle souhaite établir un partenariat pour construire une

nouvelle résidence de 15 places, offrant ainsi plus d'options aux étudiants. Bien que des discussions aient eu lieu avec des partenaires potentiels, aucun accord n'a encore été conclu.

En parallèle, la Ville de Hearst envisage également des projets de construction de logements pour répondre à la demande croissante. Chantal espère que ces initiatives aboutiront et contribueront à atténuer la crise du logement dans la région.

D'après ses collègues, cette femme joue un rôle indispensable à l'Université de Hearst par son engagement et son expertise. Sa gestion des immeubles et des résidences assure un environnement de vie sécurisé et confortable pour les étudiants, leur permettant de se concentrer sur leurs études. Face aux défis de logement, elle continue de chercher des solutions innovantes afin de répondre aux besoins des étudiants, illustrant ainsi son dévouement envers la communauté universitaire. Le futur promet de nouveaux développements qui, espérons-le, permettront à l'Université de Hearst de continuer à offrir un accueil chaleureux et des logements adéquats à ses étudiants.



Université de Hearst

POUR ARRIVER
SAIN ET SAUF,
NE CONDUISEZ PAS
AVEC LES FACULTÉS
AFFAIBLIES



NORTHLAND SEASONAL STORAGE



PROPRIÉTAIRE ET OPÉRATEUR

Stephane Deschamps

Après les heures de bureau :
705 335-0415

- Vente et location
- Conteneurs 20 et 40 pieds
- Unités de location sur site
- Stationnement saisonnier
- Location et entreposage de mobiles
- Chasse-neige et épandeuces
- Poêles à bois, à granules, et barbecues
- Service de remorques à plateforme surbaissée

149 route 11 Est, Moonbeam, ON P0L 1V0

705-332-1414

www.northlandstorage.ca

Non, cette étude ne montre pas un excès de mortalité dû aux vaccins



Pascal Lapointe

2021

2022

Les influenceurs des mouvements antivaccins tentent depuis trois ans de « prouver » que les vaccins contre la COVID auraient tué plus de gens qu'il n'en ont sauvés. Leur plus récente apparence de soutien est venue d'une recherche parue en juin. **Le Détecteur de rumeurs explique.**

L'origine de la rumeur

Le 3 juin 2024, le journal médical britannique *BMJ Public Health* a publié une recherche signée par quatre chercheurs néerlandais, sur « l'excès de mortalité à travers les pays du monde occidental depuis la pandémie de COVID-19 », entre 2020 et 2022. Plus spécifiquement, et c'est là qu'a surgi la controverse, les auteurs ont suggéré un lien entre les mesures prises pour combattre la COVID, incluant la vaccination, et ces « décès excédentaires ».

Le terme « décès excédentaires », ou « surmortalité », désigne le nombre de décès qui dépasse la moyenne des années précédentes.

Leur conclusion a rapidement entraîné quelques gros titres dans des médias identifiés à la droite conservatrice, comme la chaîne de télé One America News, le *New York Post* ou le *Daily Telegraph* de Londres. Elle a aussi été récupérée par plusieurs influenceurs, en français et en anglais, dont le populaire conspirationniste américain Alex Jones, le 6 juin.

Or, il a suffi de quelques jours pour démontrer que ces quatre chercheurs avaient commis des erreurs méthodologiques de base: d'une part, faire dire à des données ce qu'elles ne disent pas, et d'autre part, sélectionner des données plutôt que d'autres sans expliquer pourquoi.

Faire dire à des données ce qu'elles ne disent pas

— Bien que ce ne soit pas clairement dit dans la recherche néerlandaise, ses données proviennent intégralement d'une compilation statistique (remise à jour quotidiennement) appelée le World Mortality Dataset, réalisée par les chercheurs Ariel Karlinsky et Dmitry Kobak. Or, si cette compilation notait bel et bien un excès de mortalité mondiale entre 2020 et 2022, Karlinsky et Kobak n'en avaient tiré aucune conclusion. Karlinsky lui-même, dès le 5 juin, avait réagi pour reprocher aux quatre chercheurs néerlandais leur « titre trompeur » et pour les accuser d'avoir copié « presque verbatim » une partie du texte qui accompagne le World Mortality Dataset (WMD), sans en attribuer clairement la source.

— Les quatre auteurs néerlandais ont par ailleurs consacré quelques paragraphes aux risques d'effets secondaires « sévères » prétendument documentés autour des vaccins contre la COVID. Mais ce faisant, ils ont appuyé leurs propos sur deux recherches auxquelles ils font dire ce qu'elles ne disent pas, leur a reproché le 17 juin l'épidémiologiste danois Lone Simonsen. Ils auraient au moins pu citer, poursuit-il, des études de grande ampleur — par exemple, celle-ci, sur 23 millions de Scandinaves vaccinés — qui ont documenté un pourcentage minuscule d'effets secondaires.

— C'est un reproche similaire que leur fait le vice-doyen de la santé publique Li Yang Hsu, de l'Université nationale de Singapour, dans un commentaire que la revue *BMJ Public Health* a ajouté le 11 juillet au bas de la recherche néerlandaise : « les auteurs écrivent que "le consensus scientifique est absent à propos de l'efficacité des interventions non-pharmaceutiques pour réduire la transmission virale". C'est carrément erroné, compte tenu de la multitude de recherches originales et de méta-analyses sur différentes interventions non-pharmaceutiques déployées pendant la pandémie. »

On notera que trois des auteurs sont des oncologues pédiatriques, une spécialisation sans lien avec le sujet, tandis que le quatrième n'est présenté que comme « chercheur indépendant ».

Sélectionner des données sans expliquer pourquoi

Qu'en est-il alors de ces 3 millions de décès excédentaires dans 47 pays? Avant de suggérer que ceux-ci ont pu être causés par la vaccination, la première chose à faire, écrivait le 6 juin le biostatisticien Jeffrey Morris, de l'Université de Pennsylvanie, serait de soustraire les décès qui sont bel et bien attribuables à la COVID. Les quatre auteurs ne l'ont pas fait, et c'est une omission qui est soulignée à plusieurs reprises dans les divers commentaires publiés sur la plateforme spécialisée PubPeer.

Il se trouve que ce sont des calculs qui ont déjà été faits par plusieurs chercheurs, par exemple dans cette étude parue en février 2024 et portant sur les États-Unis. Chaque fois, ces études — tout comme les données du WMD — révèlent bel et bien une corrélation... mais entre les décès et les vagues de la pandémie. Autrement dit, entre 2020 et 2022, les courbes de décès excédentaires remontent vers le haut chaque fois qu'une

nouvelle vague de cas de COVID surgit.

« Il est très rare de voir des corrélations aussi proches entre des données indépendantes », a commenté sur son blogue, le 12 juin, l'épidémiologiste Gideon Meyerovitz-Katz. Ça ne prouve pas que la COVID-19 est responsable de tous ces décès excédentaires, mais « ça démontre néanmoins que le plus gros de ces décès est certainement relié au virus ».

De fait, les quatre auteurs néerlandais auraient facilement pu remarquer, en observant les données du WMD pays par pays, que les pics de décès ne montraient aucune corrélation avec les moments des campagnes de vaccination dans ces pays.

Outre tout cela, d'autres omissions ont été soulignées:

— L'étude se base sur les données de « 47 pays du monde occidental » mais ne justifie pas pourquoi. Cela a pour résultat que de nombreux pays d'Asie qui ont massivement vacciné leurs populations pendant la COVID, ou qui ont décrété des restrictions sanitaires sévères, ne sont pas inclus dans le calcul, empêchant de tirer des conclusions trop hâtives.

— Le terme « monde occidental » a fait sourciller des commentateurs : c'est une terminologie rarement employée dans la recherche médicale. On y retrouve des pays allant de l'Europe à l'Australie, sans explication sur ce qui les distinguerait du « reste du monde ».

— Enfin, l'article a été publié en juin 2024, mais s'appuie sur des données qui s'arrêtent au 31 décembre 2022. Ce n'est pas à cause des limitations du WMD, puisque cette base de données inclut aussi 2023 — et qu'elle montre une baisse très importante de la mortalité excédentaire. Le pic était en fait en 2020-2021.

Réactions après publication

Le *BMJ Public Health* lui-même, dès le 6 juin, a publié une courte note, où il en appelle à ne pas tirer de conclusions trop rapides. Des médias, lit-on, « ont affirmé que cette recherche implique un lien causal direct entre la vaccination contre la COVID-19 et la mortalité. L'étude n'établit pas un tel lien. »

Le 22 juin, la même revue a ajouté sur la page de l'étude un avertissement (en anglais, *expression of concern*) qui dit qu'une enquête est en cours. Répétant que l'étude n'établit pas de lien de cause à effet, l'avertissement poursuit : « Les chercheurs ont observé seulement des tendances dans la mortalité excédentaire dans le temps, et non des causes. La recherche n'appuie pas l'affirmation selon laquelle les vaccins seraient un contributeur. » Un tel avertissement est souvent la première étape avant une rétractation proprement dite de l'article.

L'hôpital néerlandais auquel sont affiliés trois des quatre signataires, le Centre d'oncologie pédiatrique Princesse Maxima, a publié un communiqué le 11 juin: « L'étude ne démontre en aucun cas un lien entre la vaccination et la mortalité excédentaire » et « nous regrettons que cette impression ait été créée ».

Le *New York Post* a ajouté un rectificatif à son article et a amendé celui-ci, précisant qu'une « version antérieure de cet article ne reflétait pas le fait que l'étude n'avait pas analysé l'impact de la vaccination ni établi un lien avec la mortalité ».

Plus étrange est la mention, dans l'étude, de la division néerlandaise de l'organisme World Child Cancer. Elle est nommée comme source de financement de cette recherche (la plupart des grandes revues imposent aux chercheurs de dévoiler leurs sources de financement). Or, dans un communiqué publié le 12 juin, cet organisme affirme ne pas avoir subventionné cette recherche.

Verdict

Bien que rien ne permette d'associer la vaccination à une vague de décès, cette fausse croyance continue de circuler avec suffisamment de vigueur pour que cette étude ait été rapidement récupérée par ceux qui voulaient y croire.

L'exercice consistant à rechercher d'éventuels impacts négatifs de la vaccination a été souvent fait depuis 2021, et continue d'être fait, mais cette étude ne permet pas de soutenir une telle association.

MOT CACHÉ

E	C	N	E	T	N	E	S	E	C	N	E	I	D	U	A	I	D	P	N
M	C	O	M	P	R	E	H	E	N	S	I	O	N	E	N	C	E	O	E
N	A	E	T	I	V	I	T	C	E	J	B	O	S	T	I	R	I	Q	E
N	O	T	E	A	R	G	U	M	E	N	T	S	E	T	C	T	U	T	C
E	O	I	U	T	C	E	P	S	E	R	E	L	S	E	C	I	L	O	E
A	N	I	T	R	F	L	A	I	R	G	L	O	P	N	T	U	N	E	R
C	N	I	T	I	S	I	V	A	E	N	T	A	E	C	S	D	E	E	
P	E	A	R	I	U	T	I	S	C	O	I	S	V	A	C	I	S	S	N
E	R	V	L	T	S	T	E	T	R	O	T	E	F	I	R	E	D	E	T
N	C	O	U	Y	C	O	N	P	N	A	R	N	E	I	R	E	I	T	E
O	S	N	C	E	S	O	P	I	T	D	O	N	O	V	E	C	S	I	N
I	E	E	A	E	R	E	D	S	I	I	C	V	E	R	F	N	C	C	D
S	N	U	V	S	S	P	N	C	N	E	A	I	S	U	L	A	E	A	E
S	T	Q	O	E	S	O	T	I	E	S	I	O	E	E	N	R	C	M	
E	I	I	I	H	C	I	P	T	N	E	R	L	N	L	X	N	N	I	E
R	M	T	X	T	O	O	A	A	I	O	S	A	S	A	I	O	E	P	N
P	E	I	D	E	B	A	T	N	R	R	T	N	I	V	O	D	M	S	T
M	N	R	E	T	I	U	C	A	N	O	P	I	E	S	N	R	E	R	A
I	T	C	L	O	G	I	Q	U	E	O	L	S	O	P	O	O	N	E	C
N	O	I	T	A	M	R	I	F	F	A	C	E	E	N	N	N	T	P	T

Thème : Jugement / 8 lettres

- | | | | |
|--|--|---|--|
| A
Acuité
Affirmation
Analyse
Argument
Audience
Avis | F
Faculté
Flair
I
Idée
Impression
Intellect
Intuition | P
Parole
Pensée
Perception
Perspicacité
Position
Preuve
Procès
Pronostic | T
Tact
Thèse
V
Valeur
Verdict
Voix |
| C
Compréhension
Connaissance
Conscience
Constat
Critique | H
Histoire
Horaire
L
Logique
Loi | R
Raison
Réflexion
Réserve
Respect | S
Sagesse
Sanction
Savoir
Sens
Sentence |
| D
Débat
Discernement
Doctrines | M
Maturité
N
Notion
O
Objectivité
Opinion | | |
| E
Entendement
Équité
Esprit | | | |

POUTINE

de la semaine

Situé au 25, 9^e Rue à Hearst



- 17 SORTES DE POUTINE
- GRAB-N-GO
- PLATS CHAUDS À EMPORTER
(DIFFÉRENT CHAQUE JOUR)

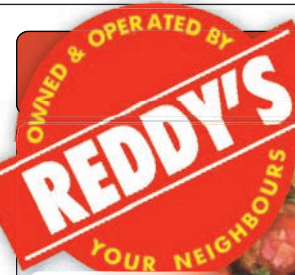
Réservez votre
repas dès aujourd'hui!
 Appelez-nous 705 221-7679
 ou scannez le code QR :



HEURES D'ÉTÉ
Lundi au jeudi : 11 h à 19 h
Vendredi : 11 h à 20 h
 Fermé les samedis et dimanches
 pour l'été, jusqu'au 2 septembre.

BAKED POTATOES POUTINE

Réponse du mot caché : NOISICÉD



POULET GRILLÉ AU ROMARIN ET POIVRONS SAUTÉS AUX RAISINS SECS

Une recette de poulet mettant en vedette le mélange poivrons-romarin vinaigre-raisins. Cette garniture peut très bien être servie avec du veau pané ou encore avec du gibier, à l'automne.



INGRÉDIENTS

- Poivrons**
- 3 poivrons rouges, épépinés et coupés en dés
 - 30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
 - 1 petite échalote française, hachée finement
 - 25 g (3 c. à soupe) de raisins secs
 - 2,5 ml (½ c. à thé) de romarin frais ciselé
 - 15 ml (1 c. à soupe) de vinaigre balsamique
- Poulet**
- 8 hauts de cuisses de poulet avec la peau et les os
 - 15 ml (1 c. à soupe) d'huile d'olive
 - 2,5 ml (½ c. à thé) de romarin frais ciselé
 - 1 citron, coupé en quartiers
 - 15 ml (1 c. à soupe) de persil plat ciselé (facultatif)
 - Sel et poivre

ÉTAPES DE PRÉPARATION

- Poivrons**
1. Dans une grande poêle à feu élevé, cuire les poivrons dans l'huile jusqu'à ce qu'ils soient tendres et commencent à dorer. Ajouter l'échalote, les raisins et le romarin. Poursuivre la cuisson 1 minute. Ajouter le vinaigre balsamique et poursuivre la cuisson 1 minute. Saler et poivrer. Réserver au chaud.
- Poulet**
1. Préchauffer le barbecue à puissance élevée. Huiler la grille.
 2. Huiler le poulet. Parsemer de romarin, saler et poivrer.
 3. Griller le poulet 5 minutes de chaque côté. Éteindre une section du barbecue et y poursuivre la cuisson des hauts de cuisses environ 5 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit bien cuit. Réserver au chaud. Griller rapidement les quartiers de citron.
 4. Servir les hauts de cuisses avec le mélange de poivrons et les quartiers de citron. Parsemer de persil.

SUDOKU

3								8
			9	8	4			
				5			2	
	2		6				9	
	6		5	9			3	4
		1						
	8						2	
		7					9	
	9	6	1	7				

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 886

5	8	3	4	7	1	9	6	2
9	4	6	5	8	2	7	3	1
1	7	2	6	9	3	8	5	4
2	9	5	7	3	8	4	1	6
4	3	1	2	6	5	8	9	7
7	6	8	4	1	9	3	2	5
6	2	9	3	5	7	4	1	8
3	5	4	8	1	6	2	7	9
8	7	1	2	6	4	9	5	3

AVIS DE DÉCÈS



Joseph A. Veilleux

Nous annonçons avec tristesse, le décès d'un être cher. Notre père, Joseph A. Veilleux est décédé le 21 juin 2024, à l'hôpital Notre-Dame de Hearst, à l'âge de 95 ans. Il laisse un gros vide dans nos coeurs, mais une banque de souvenirs pour ses proches et ses descendants. Après 74 ans de mariage, Joseph laisse dans le deuil, sa tendre épouse Aurore (née Roy), ses trois enfants Réjeanne (Marcel Dillon), Adrien (Louise Blouin) et Roland (Angèle Lacroix); ses 4 petits-enfants Lissa, Jody, Shana et Joey; ses 4 arrière-petits-enfants Brienne, Lexi-Ann, Scarlet et Elyo. Joseph laisse également dans le deuil, ses soeurs Rose (feu Maurice Lecours), et Rollande (feu Alan Harrison), de ses frères Victor (Jeanine Lamontagne) et Raymond ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces.

Joseph est précédé de ses parents Godfroy Veilleux et Marie-Anna (née Bolduc) Veilleux-Blanchard, de son beau-père Jean-Baptiste Roy et belle-mère Florence (née Laurin), ainsi que plusieurs frères: Paul (Thérèse Russel), Gotfroy (Carmen Roy), Ernest (Gabrielle Chartrand), Robert (Gilberte Couture), Léo, Patrice (Denise Chicoine) et Rolland.

Jos a vécu une longue vie, pleine d'aventures. Il était une personne de grande stature, qui marchait tête haute, avec une fière allure. Respectant toujours l'étiquette, il se comportait comme un "gentleman" de nature. Il était entrepreneur, un homme d'affaire qui, avec sa femme, ont géré la Welcome Inn, le Lucky Gardens et la Marina Veilleux. Il a même été pompier volontaire. Il aimait les rencontres familiales, la cueillette de fruits, bricoler, la pêche, la trappe et surtout la chasse et son travail dans le garage. Si un morceau brisait, il pouvait en patenter un autre pour le remplacer. Il trouvait une solution à tout.

Sa famille était sa fierté et il a su nous transmettre ses connaissances, ses traditions et ses valeurs. Il aimait accueillir chez lui, parents et amis. Tous y étaient bienvenus. Il était prêt à rendre service aux autres. Tous pouvaient compter sur lui.

Selon ses souhaits, l'incinération a eu lieu.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 8 août 2024 à 10 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst.

La famille désire remercier du fond du coeur, les médecins et le personnel de l'hôpital qui sont allés au-delà de leur devoir pour les soins, et le bien-être de notre père et des autres patients durant ces périodes difficiles. Tout témoignage de sympathie serait apprécié par un don à l'hôpital Notre-Dame de Hearst.

Votre annonce

AURAIT PU ÊTRE ICI

Et vous auriez tapé dans le mille!

www.monjournal.ca

Repérez les tiques plus facilement en portant des vêtements clairs



ontario.ca/maladiedelyme



RADIO BINGO

1800 \$ en prix
SAMEDI À 11 h

DES CARTES SONT MAINTENANT EN VENTE À :
HORNEPAYNE : HORNEPAYNE SERVICE CENTER
LONGLAC : WOODCREST CONFECTIONERY
GERALDTON : JOEL'S LIVE BAIT

CINN911.com

OFFRE D'EMPLOI : ANIMATEUR-ÉTUDIANT

Les Médias de l'épinette noire sont à la recherche d'un étudiant ou une étudiante pour occuper un poste d'animateur de radio étudiant à temps partiel.

Le poste d'animateur étudiant s'adresse à une ou un jeune de moins de 18 ans étant disponible à travailler certains soirs de semaine et la fin de semaine. Les heures de travail seront entre 5 et 20 heures par semaine, selon la capacité de compréhension du travail pour la saison estivale, avec possibilité de continuer pendant l'année scolaire.

La personne doit bien s'exprimer en français et avoir de bonnes connaissances en informatique. Elle recevra toute la formation nécessaire pour assurer la mise en ondes d'une émission et, à plus long terme, coanimer une émission.

Les étudiants et étudiantes intéressé(e)s doivent envoyer leur CV à la direction des Médias de l'épinette noire, ou l'apporter en personne pendant les heures de bureau. Les personnes ayant des questions peuvent communiquer avec la direction par téléphone.

Steve Mc Innis
Directeur général
CINN 91.1
1004, rue Prince
Hearst, Ontario
705 372-1011



Baignez-vous en toute sécurité

Gardez les petits enfants à portée de main

POUR VOTRE SÉCURITÉ AU SOLEIL

- Vérifiez l'indice UV
- Mettez-vous à l'ombre
- Couvrez-vous
- Portez un chapeau et des lunettes de soleil
- Appliquez la crème solaire correctement

Les petites annonces... ça marche!
contactez-nous pour que votre petite annonce apparaisse ici !

LES SPORTS

Jeux olympiques de Paris 2024 : Les temps forts des Jeux

Maurice LeRoBot

Alors que les Jeux olympiques d'été de Paris 2024 approchent de leur apogée, la Ville Lumière vit dans l'excitation et l'énergie. Voici quelques-uns des faits marquants des Jeux jusqu'à présent :

Succès de la cérémonie d'ouverture :
La cérémonie d'ouverture, qui s'est tenue le 2 août, a ébloui avec une scène flottante spectaculaire sur la Seine et un spectacle de lumières à couper le souffle qui a illuminé les sites emblématiques de Paris. L'évènement a célébré la culture française et a placé la barre très haut pour les festivités à venir.

Des sites emblématiques en action :
Les Jeux ont donné lieu à des compétitions palpitantes sur les sites emblématiques de Paris, notamment le Stade de France, le Grand Palais et le tout nouveau Centre aquatique. La Paris La Défense Arena a également accueilli des évènements de premier plan, mettant en valeur des installations de classe mondiale.

Des jalons durables : Paris 2024 a fait des progrès impressionnants en matière de développement durable. Les Jeux sont entièrement alimentés par des énergies



renouvelables et tous les sites sont dotés de bâtiments écologiques. Les programmes complets de gestion des déchets et de recyclage sont salués comme un modèle pour les évènements futurs.

De nouveaux sports brillent : L'introduction de sports tels que le breakdance, le skateboard et le surf ont apporté un élément nouveau et dynamique aux Jeux ! Ces nouveaux évènements ont captivé le public, et ajouté une dimension passionnante à la liste olympique.

Extravagance culturelle : Paris a assumé son rôle de plaque tournante culturelle en organisant un large éventail d'évènements au-delà de l'arène sportive. Des expositions d'art, des spectacles et des festivals gastronomiques ont enrichi l'expérience olympique, offrant aux visiteurs un aperçu du patrimoine et de la créativité française.

Logistique et sécurité efficaces : L'amélioration du réseau de transport de la ville et les mesures de sécurité rigoureuses ont permis de

garantir le bon déroulement des opérations tout au long des Jeux. Le système de transport public amélioré et les protocoles de sécurité méticuleux ont contribué à une expérience sûre et agréable pour les athlètes et les spectateurs.

Alors que les Jeux olympiques de Paris 2024 se poursuivent, la ville reste une scène vibrante pour l'excellence athlétique et la célébration culturelle, soulignant son rôle en tant que capitale mondiale du sport et du style.



PARIS 2024

**Se fixer des objectifs SMART pour la saison de golf ? Une brillante initiative !**

Vous aimez jouer au golf ? Déterminer des objectifs SMART est une approche stratégique qui vous permettra d'améliorer votre jeu et votre concentration, entre autres. L'acronyme « SMART » signifie : spécifique, mesurable, approprié, réaliste et temporel. Voici comment appliquer ces différents critères à vos objectifs!

• **Spécifique :** définissez clairement les buts que vous souhaitez atteindre. Par exemple, remplacez un objectif vague comme « faire mon élan » par un autre plus précis, tel que « réduire mon crochet extérieur en affinant mon élan arrière ».

• **Mesurable :** établissez des critères concrets pour suivre les

progrès réalisés. Ainsi, « améliorer mes coups roulés » pourrait devenir « diminuer de moitié les occasions où trois coups roulés sont nécessaires », ce qui est mesurable.

• **Approprié :** veillez à ce que vos objectifs correspondent à vos aspirations générales en matière de golf. Si perfectionner votre jeu court est crucial pour rehausser vos performances, ciblez des objectifs qui donnent la priorité à cet aspect.

• **Réaliste :** vous pouvez viser haut tout en demeurant réaliste. Si votre score actuel se situe autour de 100, chercher à briser 80 de façon régulière pourrait s'avérer trop ambitieux au départ.

Choisissez des objectifs qui vous poussent à vous surpasser, mais qui restent à votre portée.

• **Temporel :** ne vous contentez pas d'un objectif comme « améliorer mon handicap ». Précisez-le en fixant une date limite. Vous pourriez par exemple vouloir réduire votre handicap de trois coups d'ici trois mois.

Faire passer votre moyenne de coups roulés par ronde de 34 à 30 au cours des deux prochains mois ou augmenter de dix verges la distance moyenne de vos coups de départ grâce à un entraînement structuré de six semaines sont d'autres exemples d'objectifs SMART. Ceux-ci vous donneront un plan d'action clair et vous

permettront de suivre vos progrès. Pour améliorer votre jeu, soyez « SMART » avant d'entamer la saison!



PROCHAIN TOURNOI H.A.S.T.O

HOCKEY-GOLF 2024

Septembre 2024: Plus de détails à suivre

Visiter notre page Facebook et notre site web www.hasto.ca

H.A.S.T.O

HEARST AMATEUR SPORTS TOURNAMENTS ORGANISATION

Scannez pour voir notre circulaire numérique complète



Independent
Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 8 AU MERCREDI 14 AOUT 2024



RABAIS
ÉCONOMIE 1\$/lb

2⁹⁹
LB

FILET DE PORC CRYOVAC (2)
6,59/KG
20520970_KG



RABAIS DE 50%

1⁹⁹
LB

POULET ENTIER
4,39/KG
21399564_KG



RABAIS
CETTE SEMAINE

4⁹⁹
LB

CÔTELETTES D'ÉPAULE D'AGNEAU 11,00/KG
21550513_KG



LARGE

RABAIS
CETTE SEMAINE

3/4⁹⁸

CANADA BLEUETS PRODUIT DU CANADA MARQUE No 1 du CANADA 20080137001_EA
LES 3 À MOINS DE 1,99 \$



RABAIS
ÉCONOMIE 2 \$

7⁹⁹
\$

GROSSES CREVETTES BLANCHES DU PACIFIQUE PC^{MD} 400 G
20789931_EA/20791381_EA



RABAIS 43%

1⁹⁹
LB

COURONNES DE BROCOLI CANADA PRODUCT DU CANADA 4,39/KG
20026161001_KG

RABAIS
CETTE SEMAINE

1⁴⁴
E A.
LB

ONTARIO CONCOMBRES ANGLAIS OU TOMATES DE SERRE SUR VIGNE 1,44 LB 3,17/KG
PRODUCT DE L' ONTARIO 20070132001_EA/20026703001_KG